

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Grand merci bancaire

C'est avec une profonde gratitude que les membres du Conseil municipal imérien ont été informés de la décision des actionnaires de la Caisse d'Epargne d'attribuer aux communes municipales du district un don de CHF 287'540, à faire valoir sur les charges en matière de prévoyance sociale. L'exécutif imérien adresse ses plus vifs remerciements à la Clientis Caisse d'Epargne CEC, pour la somme de CHF 62'491.- attribuée à Saint-Imier. Ce montant a été affecté au subventionnement des prestations des dentistes scolaires, service maintenu à Saint-Imier bien que la tâche ne soit plus obligatoire pour les communes.

Route de Mont-Soleil fermée

Afin de permettre les travaux de nettoyage et d'entretien des sentiers par l'équipe bénévole de Pro Saint-Imier, la route de Mont-Soleil ne pourra pas être empruntée mercredi 20 mai 2009 de 9 h 00 à 12 h00. Les utilisateurs de ce tronçon sont priés de se conformer à la signalisation provisoire mise en place et d'excuser les désagréments causés par cette fermeture momentanée.

Cartes journalières CFF

A Saint-Imier, deux «flexicard», sorte de carte journalière émise par les chemins de fer fédéraux (CFF) attendent quotidiennement leurs utilisateurs, qui les auront réservées au préalable, au bureau du contrôle des habitants, Agassiz 4, tél. 032 942 44 72. En se présentant au guichet, les Imériens se verront remettre au prix de CHF 35.- ce précieux billet. Moyennant une surtaxe de CHF 3.-, la carte journalière pourra être envoyée aux personnes domiciliées en dehors de la localité

Nonagénaire

Le 12 mai 2009, M. Michel Jeanneret, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Champs de la Pelle 28, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. André Rubin pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et une gerbe de fleurs.

(cm)

Saint-Imier, le 13 mai 2009